

Compte-Rendu du Conseil Municipal du Jeudi 1^{er} juillet 2021

Etaient présents : Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Claude GARNERET, Jacqueline JEANNENOT, Hervé JEANNENOT, Séverine VOIDEY, Annie ANDRE, Jean-Claude RONDOT, Olivier SOREZ, Sophie LEPARLIER, Jean-Luc DORNIER

Secrétaire de séance : Hervé JEANNENOT

1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mai 2021

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

2) Intervention de la société ESCOFI : projet éolien

3) Délibération n° 18/2021 : Acquisition d'un terrain constructible à des particuliers

Afin de prévoir la création d'un lotissement, la commune décide d'acquérir le terrain nécessaire à la demande du permis d'aménager.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'acquérir la parcelle cadastrée ZE 99 sise « A Sonlavelle » (pré) 25110 AUTECHAUX, d'une surface de 1ha 09a 04ca ; auprès de Madame PEGEOT Pascale, Monsieur PEGEOT Christian et Monsieur PEGEOT Philippe au prix de 110 000 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié d'acquisition et signer tout autre acte ou pièce en vue de cette acquisition ; les frais d'acquisition sont à la charge de la commune.

Les crédits nécessaires ont été prévus au BP 2021.

Madame Sophie LEPARLIER n'a pas pris part ni à la discussion, ni au vote.

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

4) Délibération n° 19/2021 : Demande de subvention DETR - programme voirie 2021 : Rechargement et revêtement chemin du Hameau de la Plaine Fin

Dans le cadre du projet de travaux de rechargement et revêtement chemin du Hameau de la Plaine Fin, une demande de subvention peut être déposée auprès de la Préfecture du Département du Doubs à BESANCON.

Le Conseil municipal sur proposition du Maire :

- approuve le projet présenté par Monsieur le Maire lors de la séance du conseil municipal
- s'engage à réaliser en 2021 les travaux de rechargement et revêtement chemin du Hameau de la Plaine Fin, dont le montant de l'opération est estimé à

27 186,00 € H.T soit 32 623,20 € TTC

- se prononce sur le plan de financement suivant
 - Fonds libres : 19 030,20 euros

• Subventions : 8 155,80 euros (30 % du montant HT)

- Sollicite en conséquence l'aide financière de l'état gérée par la Préfecture du Doubs

Voix POUR : 11

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

5) Délibération n° 20/2021 : Mise à disposition de la salle Socioculturelle pour l'année 2021/2022 au District Doubs Territoire de Belfort Football

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à signer une convention de location de la salle Socioculturelle entre la Commune et le District Doubs-Territoire de Belfort représenté par Monsieur Jérôme POBELLE, Directeur domicilié à BESANCON.

Cette convention est valable du 2 juillet 2021 au 1^{er} juillet 2022.

Le coût global de location s'élève à 50 €uros par réunion +10 € de chauffage (période du 1^{er} octobre au 30 avril).

Les règlements s'effectueront via la Trésorerie de Baume-Les-Dames.

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Voix POUR : 11

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

Questions diverses

- a- 2 devis vont être réalisés pour le broyage des branchages situées à la sortie de l'Autoroute A36**
- b- Travaux chemin de la Plaine Fin : Suite à la visite d'un technicien de APRR, le rapport établi relate que la société d'Autoroutes prend en charge uniquement les bordures situées aux abords de l'ouvrage.**
- c- Suite à de multiples relances auprès de l'entreprise Olivier TOUSSEUL qui s'occupe de l'éclairage public de la commune, une date butoir pour la remise en service des luminaires du village lui sera soumise. Si pas d'intervention à ladite date, un autre prestataire sera recherché.**

Séance levée à 21h55